

Circulaire de rentrée

Ecole Sainte Anne Crozon

Voici quelques informations concernant la vie de l'école:

Les classes :

Les élèves présents dans l'école sont répartis en 3,5 classes maternelles et 6.5 classes primaires :

- Les PS1 /PS2 avec **Paule GAUCHET**
- Les PS2/MS avec **Laëtizia FOUQUET**
- Les MS/GS avec **Alain BOUCHER**
- Les GS/CP avec **Isabelle LE ROY**
- Les CP/CE1 avec **Magali CARO**
- Les CE1 avec **Séverine FREY**
- Les CE2 avec **Frédéric LETOUX**
- Les CM1 avec **Anne Marie LE BRETTON**
- Les CM1/CM2 avec **Céline LAROUR et Claire LAZARETH**
- Les CM2 avec **Gaétan LASTENNET**

Outre ces 10 classes, un poste de Regroupement d'Adaptation (aide aux enfants en difficulté) tenu par **Isabelle MESSAGER** fonctionne à quart-temps.

L'équipe pédagogique comprend également :

Vinicia DE FILIPPIS, Armelle LE PARC, Sophie BOUSSARD, Eliette MERCIER: les aides maternelles.

Elisabeth RIOU et Sabrina LEZEBOT: pour les postes d'AVS (auxiliaire de vie scolaire)

Jason REYNOLDS: responsable de la maintenance: électricité, peinture, espaces verts, etc.

Hélène LE PAGE assure le ménage des locaux du primaire.

Annie MARCHAND: responsable du secrétariat et de la comptabilité de l'école

Johanna COURBARIAUX, Marie-Pierre ROUL de la HELIERE, Odette LAGADEC, Florence TREGUER et Aurélie GOALES: cantine et service.

La directrice, Céline Larour se tient à la disposition des parents de 13h 30 à 18h le lundi et le jeudi après-midi, sur rendez-vous.

Cantine :

Chaque élève bénéficie d'un badge gratuit pour permettre d'enregistrer son passage à la cantine. Les badges sont conservés en classe.

Fiche de renseignements

Une fiche de renseignements vous concernant vous a été remise récemment. Merci de la compléter et d'en faire retour sans délai.

Garderie :

Une garderie fonctionne le matin de **7h30 à 8h45** et le soir de **16h45 à 18h 45**.

Elle est assurée le matin par Vinicia de Filippis ou Armelle Le Parc et le soir par Eliette Mercier ou Sophie Boussard dans les locaux du primaire.

Merci de respecter les horaires.

Après 18h45, toute minute supplémentaire sera facturée 1 euro.

En cas de récidives, l'accès à la garderie pourrait être remis en cause.

Au cas où vous auriez un message à faire passer pendant le temps de la garderie, Vous pouvez composer le : 02.98.27.03.49 ou le 02.98.27.07.50

Horaires :

La classe a lieu :

- le matin de 9h à 12h (surveillance assurée à partir de 8h 45 et jusqu'à 12h 10)
- l'après-midi de 13h 30 à 16h 45 (surveillance assurée à partir de 13h15 et jusqu'à 17h00)

En dehors de ces horaires, c'est la garderie qui fonctionne.

Pour des raisons de sécurité, les enfants qui sont dans l'école avant 8h 45 et après 17h00 sont automatiquement conduits en garderie

Les enfants du primaire et de la maternelle sont tenus d'arriver à l'heure.

La semaine se déroule sur le rythme de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les absences des élèves :

Toute absence d'un enfant du primaire doit être justifiée par un certificat médical ou un mot écrit des parents qui sera remis à l'école dès le retour de l'enfant. **Il est obligatoire d'avertir l'école en téléphonant au 02 98 27 07 50 dès le début de l'absence.**

Heures d'ouverture du Secrétariat :

Lundi : de 8h 45 à 12h et de 13h 30 à 17h 00

Mardi : de 8h 45 à 12h 15 et de 13h 30 à 17h 15

Jeudi : de 8h 45 à 12h et de 13h 30 à 17h 15

Vendredi : de 8h 45 à 12h 15 et de 13h 30 à 17h 15

Rencontres Parents Enseignants :

Les rencontres Parents Enseignants sont des moments très importants en ce début d'année scolaire. Votre présence est indispensable Vous y recevrez des informations sur les projets pédagogiques, l'organisation, le fonctionnement de la classe, etc...

Nous profiterons de ces rencontres pour vous expliquer la manière dont nous faisons fonctionner le soutien scolaire.

Lors de ces rencontres, seuls les sujets concernant **l'ensemble des élèves** sont abordés. Les enseignants préciseront les modalités de rencontres pour aborder les cas particuliers.

Les rencontres ont lieu à **17h15**.

Pour les parents qui le souhaitent la garderie accueillera gracieusement les enfants pendant les réunions.

Les dates des rencontres Parents Enseignants :

-PS1/PS2 : Lun.30 sept.	-CE1 : Lun.23 sept.
-PS2/MS : Jeu. 10 oct.	-CE2 : Mardi 24 sept.
-MS des MS/GS : Ve.04 oct.	-CM1 : Ven.27 sept.
-GS des GS/CP et GS/MS: Ve.04 oct.	-CM1/CM2 : Jeu. 03 oct.
-CP des GS/CP et CP/CE1 : Ma.1 ^{er} oct	-CM2 : Jeu. 26 sept.
-CE1 des CP/CE1 : Jeu. 19 sept	

Sortie et sécurité :

L'accueil des enfants du primaire se fait sur la cour le matin à partir **de 8h 45** et l'après midi à partir **de 13h 15**.

Tous les enfants de maternelle sont accueillis dans les classes le matin à partir de 8h 45 et sur la cour des maternelles ou la salle de motricité à partir de 13h 15.

Très important.

- Si votre enfant doit quitter l'école **avec une autre personne** que ses parents, **merci de prévenir l'enseignant.**

- Les enfants de primaire qui prennent **le car** pour rentrer **doivent rester sous le préau jusqu'à 17h00**. Ils seront alors pris en charge par un enseignant qui les amènera au portail place de la mairie, où ils prendront leur car.

Sécurité et hygiène :

Il est demandé aux parents **de ne pas pénétrer dans les locaux du primaire. Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école et d'y venir accompagnés d'animaux.**

Les médicaments :

L'école n'est pas habilitée à donner des médicaments aux élèves. Ceux-ci ne seront donnés que de manière très exceptionnelle dans le cas de certaines maladies qui demandent l'intervention de l'adulte (asthme...) sur demande écrite des parents et sur ordonnance.

Vacances scolaires :

Voici le calendrier pour l'année 2019/2020 :

Vacances de Toussaint :

Du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre 2019

Vacances de Noël :

Du vendredi 20 décembre au lundi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver :

Du vendredi 14 février au lundi 02 mars 2020

Vacances de Printemps :

Du vendredi 10 avril au lundi 27 avril 2020

Vacances d'été

Vendredi 3 juillet 2020

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

***L'équipe pédagogique vous souhaite à tous, enfants et parents,
une très bonne année scolaire 2019 - 2020***

Pris connaissance le :

Signatures des parents :

IMPORTANT

Pour des raisons de sécurité, seuls les enfants de CM1 et CM2 munis d'un badge seront autorisés à quitter l'école.

Les élèves de CP, CE1, CE2 ainsi que les CM1 et CM2 sans badge attendront leurs parents sous le préau lors des sorties d'école.

Merci pour votre compréhension.

IMPORTANT

Pour des raisons de sécurité, seuls les enfants de CM1 et CM2 munis d'un badge seront autorisés à quitter l'école.

Les élèves de CP, CE1, CE2 ainsi que les CM1 et CM2 sans badge attendront leurs parents sous le préau lors des sorties d'école.

Merci pour votre compréhension.

IMPORTANT

Pour des raisons de sécurité, seuls les enfants de CM1 et CM2 munis d'un badge seront autorisés à quitter l'école.

Les élèves de CP, CE1, CE2 ainsi que les CM1 et CM2 sans badge attendront leurs parents sous le préau lors des sorties d'école.

Merci pour votre compréhension.

IMPORTANT

Pour des raisons de sécurité, seuls les enfants de CM1 et CM2 munis d'un badge seront autorisés à quitter l'école.

Les élèves de CP, CE1, CE2 ainsi que les CM1 et CM2 sans badge attendront leurs parents sous le préau lors des sorties d'école.

Merci pour votre compréhension.